

PRESENTATION DU CFA

Le Campus des métiers de la Lozère, offre chaque année, à plus de 300 jeunes la possibilité de se former à de nombreux métiers.

En fonction de ses goûts et de ses aptitudes, et dans les divers secteurs, chacun peut choisir le métier qui lui ressemble.

Nous mettons à votre disposition un hébergement sur place et un self pour vos petit-déjeuner, repas de midi et du soir. Possibilité d'arrivée le dimanche soir.

Notre Livret d'accueil, transmis à la rentrée, vous donnera toutes les informations utiles pour que votre formation se déroule dans les meilleures conditions.

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande par notre Référente Handicap.

Présentation des métiers

Soucieux de sécurité, l'électricien réalise les installations électriques des maisons, des immeubles, des usines ou des centres commerciaux. Désormais, il s'occupe aussi de la pose de câbles informatiques, d'équipements de vidéosurveillance et de téléphonie.

Pour distribuer l'électricité dans les bâtiments, l'électricien installateur pose des lignes de câbles auxquelles il raccorde les différents équipements électriques. Travaillant sur des chantiers de construction ou de rénovation, il coordonne ses activités avec celles des autres ouvriers. Après avoir étudié les plans et schémas qui concernent la pose des câbles, il repère le futur emplacement des disjoncteurs, tableaux ou armoires électriques. Il installe alors les canalisations et les supports, pose le réseau de câbles, implante les divers matériels (interrupteurs, prises de courant, appareils de chauffage) et effectue les raccordements nécessaires. Une fois ces travaux achevés, il procède à une série de tests pour vérifier que l'installation est bien conforme aux plans et schémas fournis dès le départ. Il participe à la mise en service en présence du client et du chef de chantier. Selon les chantiers, l'électricien peut assurer le câblage des liaisons informatiques ou de la téléphonie, installer et régler la vidéosurveillance, les systèmes d'alarme, la gestion du chauffage et de la climatisation.

Le titulaire de ce CAP intervient en tant qu'électricien dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, de l'agriculture, des services et des infrastructures. Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication. Il intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie, etc.

Le titulaire du BP Electricien a les compétences pour intervenir sur toute la durée du chantier : de la réalisation de la structure du gros œuvre (gaine, réservations et inserts...) aux travaux de finition, de mise en services et essais avant réception. Il est formé pour intervenir tout au long de la durée de vie du bâtiment et des réseaux (maintenance, dépannage), il saura respecter les exigences énergétiques et environnementales et travailler avec les autres corps de métiers.

Il met en œuvre et intervient sur les installations électriques et sur les réseaux de communication des domaines de la production, du transport, de la distribution, de la transformation et de la maîtrise de l'énergie électrique. Les secteurs d'activité sont : les réseaux (énergie électrique, cuivre, fibre optique, sans fil), les infrastructures (urbaines, de surveillance, bornes de véhicules électriques...), des bâtiments des secteurs résidentiel, tertiaire et industriel.

Les débouchés ne manquent pas et les chances d'évoluer vers un poste de chef d'équipe ou de chef de chantier sont réelles.

Profils

Esprit d'équipe, rigueur et sens des responsabilités sont les principaux atouts nécessaires pour exercer la profession d'électricien.

L'électricien doit connaître les lois de l'électricité, ainsi que les normes à respecter. Il doit savoir adopter une vision globale du projet, être capable de respecter des délais stricts. Il possède de bonnes notions de bricolage.

Enfin il doit être à la fois capable de communiquer avec une équipe, mais également de travailler seul.

Formations

CAP ÉLECTRICIEN

DIPLOME DE NIVEAU 3

DUREE DE LA FORMATION : Pour un apprenti, le rythme moyen de l'alternance est le suivant : 1 semaine au CFA / 2 semaines en entreprise. Soit par an : 420 heures au CFA, 1260 heures entreprise, 35 heures hebdomadaires.

CONDITIONS D'ENTREE : Vous pouvez préparer ce diplôme en alternance (de 16 à 29 ans) ou par le biais de la Formation Professionnelle Continue pour adultes.

EN SAVOIR PLUS : [CONSULTER NOTRE Fiche Formation](#)

BP ÉLECTRICIEN

DIPLOME DE NIVEAU 4

DUREE DE LA FORMATION : Pour un apprenti, le rythme moyen de l'alternance est le suivant : 1 semaine au CFA / 2 semaines en entreprise. Soit par an : 400 heures au CFA, 1260 heures entreprise, 35 heures hebdomadaires.

CONDITIONS D'ENTREE : Vous pouvez préparer ce diplôme en alternance (de 16 à 29 ans) ou par le biais de la Formation Professionnelle Continue pour adultes.

EN SAVOIR PLUS : [CONSULTER NOTRE Fiche Formation](#)

Consulter la Fiche ROME (téléchargeable sur le site de Pôle Emploi).

[CONSULTER LA FICHE ROME N° F1602 ÉLECTRICITE BÂTIMENT](#)

Accessibilité

Les formations sont accessibles en alternance :

- Aux jeunes de 16 à 29 ans révolus dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Aux personnes qui ont une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH), sans limite d'âge,
- Aux personnes qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise, sans limitation d'âge,
- Aux sportifs de haut niveau, sans limitation d'âge.

Les adultes peuvent également y accéder grâce aux différents dispositifs mis en œuvre dans le cadre de la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Un parcours aménagé peut être envisagé selon la situation professionnelle de chacun.

Plusieurs financements sont possibles.

N'hésitez pas à vous adresser à notre service de Formation Professionnelle Continue qui saura vous conseiller et vous proposer une solution adaptée à votre situation et à vos souhaits. 04 66 49 80 686

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande par notre Référente Handicap. Mme Priscille LEJEUNE (04 66 49 04 76).



Les métiers de l'électricité sont accessibles avec un diplôme de niveau CAP/BEP à BAC (Bac professionnel, Brevet professionnel) en boulangerie.

L'activité s'exerce au sein de boulangeries artisanales ou industrielles, ou dans la grande distribution, mais aussi dans l'armée.

L'insertion dans la vie active est une suite logique après un CAP. 85 % de ceux qui ont obtenu un CAP choisissent en effet d'entrer dans la vie professionnelle.

Toutefois, des possibilités s'offrent à ceux qui veulent poursuivre leurs études :

- MC Mentions Complémentaires,
- BP Brevets Professionnels,
- BTM Brevets Techniques des Métiers,
- BMA Brevet des Métiers d'Art,
- CS Certificat de spécialisation,
- BAC Bac professionnel ou Bac technologique.

Le Bac professionnel « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » est connexe avec CAP « Électricien ». Cela signifie que le titulaire Bac professionnel « Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés » peut se préparer le CAP « Electricien » en un an seulement.